

## Phase d'alerte ozone

**jeudi 26 juillet 2018 à 11h30**

**Destinataires :** Communes

**Hier mercredi 25 juillet :**

Hier mercredi 25 juillet, des dépassements du seuil d'information européen ont été enregistrés dans 20 stations du pays.

**Aujourd'hui jeudi 26 juillet:**

Aujourd'hui, jeudi 26 juillet et demain, les concentrations d'ozone prévues sont également élevées, le seuil d'information européen de 180 µg/m<sup>3</sup> risque d'être dépassé sur une grande majorité du pays. Aujourd'hui, le seuil d'alerte de 240 µg/m<sup>3</sup> risque également d'être localement dépassé.

De manière générale, les concentrations d'ozone sont basses en matinée et maximales en fin d'après-midi/début de soirée.

**La vigilance des responsables de services ou d'établissements sur le territoire de votre commune est primordiale.**

**Les recommandations suivantes sont applicables à toute la population et, en particulier aux personnes fragilisées:**

- boire plus que d'habitude, de préférence de l'eau ;
- éviter les boissons alcoolisées et les boissons fortement sucrées ;
- prendre soin des bébés, des jeunes enfants et des personnes nécessitant des soins, en les hydratant suffisamment ;
- rester à l'intérieur, spécialement pour les personnes souffrant de problèmes respiratoires ou cardiovasculaires ;
- rester dans des endroits frais et se rafraîchir régulièrement ;
- rester au calme et éviter les activités physiques importantes ;
- se protéger du soleil en utilisant une protection solaire et en mettant un chapeau ;
- fermer les volets et les rideaux durant la journée et aérer l'habitat durant la nuit ;
- en cas de coup de chaleur ou de fatigue, de problème respiratoire, contactez un médecin

Tous les détails figurent sur le site <http://sante.wallonie.be/?q=plan-wallon-forte-chaleur-pics-ozone/recommandations>

Il est **recommandé aux Bourgmestres de s'assurer que les organisateurs d'événements de masse**, quelle qu'en soit la taille, ont bien pris les mesures suivantes:

- informer les participants des risques pour la santé et des mesures de protection ;
- fournir suffisamment d'eau potable fraîche ;
- organiser suffisamment d'espaces ombragés et frais ;
- décourager l'usage d'alcool et de drogues ;
- prendre des mesures pour les personnes et les spectateurs dans les files d'attente ;
- adapter la nourriture et surveiller la chaîne alimentaire ;
- veiller à l'hygiène dans les toilettes publiques ;
- évaluer les besoins en matière d'augmentation des postes d'urgence.

Pour l'instant, il n'est pas recommandé d'annuler les événements prévus.

Pour les **camps de vacances**, les responsables veilleront spécialement

- à l'hydratation régulière des jeunes dont ils ont la responsabilité,
- à éviter l'exposition en plein soleil aux heures les plus chaudes,
- à éviter la pratique d'activités physiques intenses.

Autres liens utiles pour des informations plus détaillées:

- Conseils pour la protection de la santé lors de vagues de chaleur (SPF Santé):  
[https://www.belgium.be/fr/sante/risques\\_pour\\_la\\_sante/risques\\_climatiques/ozone\\_et\\_chaleur](https://www.belgium.be/fr/sante/risques_pour_la_sante/risques_climatiques/ozone_et_chaleur)
- Prévisions météorologiques de l'IRM: [www.meteo.be](http://www.meteo.be)
- Agence Wallonne de l'Air et du Climat:  
<http://www.awac.be/index.php/thematiques/politiques-actions/plan-pace>